

Le 19 mars 2020

Chers collègues,

Nous vous remercions de votre patience alors que nous tentons de fixer une nouvelle date pour l'Examen de certification en médecine familiale du printemps 2020, reporté en raison de la COVID-19. Nous sommes conscients de l'ampleur de notre décision de remettre l'examen à plus tard et de fixer une nouvelle date appropriée. Notre priorité demeure la santé et la sécurité de toutes les personnes impliquées : les candidats à l'examen, les examinateurs et toutes les personnes qui soutiennent la tenue de l'examen. Nous devons également maintenir la qualité et la validité de l'examen et résoudre un bon nombre de questions logistiques complexes. Nous collaborons actuellement avec d'autres organismes en santé, universités, organismes de réglementation et de résidents pour élaborer notre nouvel horaire dans les meilleurs délais et aussi harmonieusement que possible.

On nous a assuré que les ordres de médecins de partout au Canada travaillent afin de permettre l'attribution de permis d'exercice provisoires/restreints aux candidats qui n'ont pas obtenu leur certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF) au début de leur pratique. Pour ce faire, chaque ordre des médecins devra recevoir : 1) une attestation émise par l'université du candidat indiquant que le résident a terminé sa formation ; et 2) une attestation indiquant que le résident a les compétences requises pour se présenter à l'Examen de certification en médecine familiale. Le CMFC produira les documents exigés par les ordres des médecins vérifiant l'admissibilité des candidats à l'examen.

Nous souhaitons proposer les dates suivantes pour l'examen, en supposant que le milieu de la santé sera stable et que les voyages et les rassemblements seront de nouveau autorisés.

La composante (orale) des entrevues médicales simulées (EMS) aura lieu du 16 au 18 octobre 2020. Nous prévoyons tenir les EMS dans les 17 sites que nous avons envisagé d'utiliser en avril. La logistique liée au report de l'examen du printemps à l'automne, comme le recrutement des examinateurs, reste à confirmer.

La décision concernant la composante des **simulations cliniques écrites abrégées (SAMP)** de l'examen n'a toujours pas été prise. Avec notre fournisseur, nous explorons la possibilité d'organiser les SAMP en octobre 2020 avant la composante orale de l'examen. Nous en saurons davantage à ce sujet au courant de la prochaine semaine. Le plus grand facteur qui influe sur notre décision est que notre fournisseur a confirmé que si nous fixons une date en juin et que cette date

s'avère impossible à respecter, il ne peut pas nous garantir une date en octobre par la suite. Nous devons donc fixer une période définitive pour les SAMP dès maintenant.

Compte tenu de l'incertitude liée à la situation actuelle en santé publique, des inquiétudes de certains résidents qui, en raison de leurs engagements de service, devront s'isoler pendant deux semaines avant leur date d'examen en juin, et de notre incapacité à l'heure actuelle à dire si ce sera possible de procéder ou non en juin, nous croyons qu'il serait plus prudent de fixer des dates en octobre 2020 maintenant.

Nous nous engageons à ce que tous nos intervenants soient au courant de notre horaire d'examen pour 2020 le plus longtemps d'avance que possible et surtout pas moins de quatre semaines avant la date de l'examen.

Comme vous le voyez, il reste encore de nombreux détails à confirmer et ces plans pourraient changer selon les priorités liées à la santé publique. Nous vous transmettrons de plus amples renseignements dès que possible. Pour toute question immédiate, veuillez communiquer avec nous par courriel à ccfpexams@cfpc.ca.

Cordialement,

Francine Lemire, MD CM, CCMF, FCMF, CAÉ, IAS.A
Directrice générale et chef de la direction,
Collège des médecins de famille du Canada

Nancy Fowler, MD, CCMF, FCMF
Directrice générale,
Médecine familiale universitaire,
Collège des médecins de famille du Canada